

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Qu'est ce que le PCAET ?

Un atout pour notre territoire !

C'est une stratégie de territoire déclinée en programme d'action d'une durée de 6 ans, partagé avec les forces vives du territoire, entreprises, associations, habitants, communes, mais également les collectivités voisines pour lutter contre les changements climatiques et s'adapter à leurs effets.



Les bénéfices du PCAET



Résilience



Santé



Economie locale
et emploi



Economies



Qualité de vie



Attractivité du
territoire

PLANNING PRÉVISIONNEL

Septembre - Janvier
2019



Diagnosics
territoriaux

Mai - Octobre
2020



Stratégie
territoriale

Novembre - Mars
2020



Plan d'action
Suivi-évaluation

Cette première étape de diagnostic doit aider à comprendre les enjeux énergétiques et climatiques du territoire afin de définir les priorités d'action.



Un climat qui évolue ...

Des évolutions climatiques déjà perceptibles,

Une élévation des températures qui s'accélère :

+ 1,3 °C en 30 ans

+ 2,6 °C en période estivale sur la station de Marsillargues

Un cumul de précipitations annuel stable, mais une répartition inégale :

- augmentation de l'intensité des épisodes pluvieux extrêmes en automne ;
- forte fluctuation interannuelle des pluies efficaces hivernales ;
- des épisodes de sécheresse de plus en plus intenses et précoces.

qui vont s'accroître

A l'horizon 2071-2100 sur le territoire du Pays de Lunel, d'après le modèle Arpège de Météo France, selon les scénarios **tendanciel**, et **ambitieux**, en cohérence avec les objectifs de la COP21, de maintien de la température sous les 2°C :



Température moyenne

+ 1,3 à + 1,4 °C
+ 4,1 à + 4,3 °C



Cumul de précipitations

Stabilisation



Nombre de jours de vague de chaleur

+ 4 à + 6 jours
+ 76 à 95 jours



Période de sécheresse

Stable
+ 11 à 17 jours



Zoom sur les aléas climatiques



48 %

C'est la part du territoire soumise au risque d'inondation.



92 %

C'est la part du territoire soumise au risque de retrait des argiles.



18 %

C'est la part des surfaces bâties sur le territoire, à moins de 200 m d'une zone à risque d'incendie.

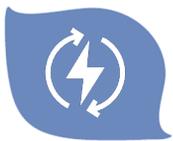
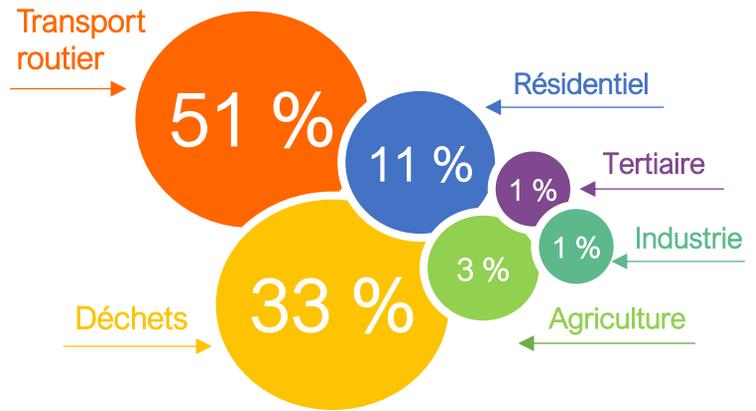


... du fait des émissions de gaz à effet de serre...



311

Ce sont les émissions de gaz à effet de serre émises par les activités du Pays de Lunel, en ktCO₂e.



... en partie générées par les consommations d'énergie

Forte dépendances aux énergies fossiles,

mais des potentiels de production d'énergies renouvelables à exploiter

884 GWh ont été consommés en 2015, dont 65 % d'origine fossile.

103 GWh ont été produits sur le territoire en 2015, dont 70 GWh sont considérés comme d'origine renouvelable.

Le **saviez-vous?**



Ce sont en million d'euros les factures énergétiques du territoire en 2015 et projetées d'ici 15 ans, selon les hypothèses de l'Agence Internationale de l'Energie.

8% des besoins sont donc couverts par des énergies renouvelables locales

280 à 350 GWh de potentiel, dont notamment :



238 GWh
Photovoltaïque



23 GWh
Solaire thermique



7 à 34 GWh
Bois énergie



9 à 51 GWh
Biogaz

Les enjeux par secteur



Des **transports** comme principaux consommateurs d'énergie, générateur d'émissions de GES et de polluants atmosphériques.

- 49 % des consommations d'énergie
- 51 % des émissions de gaz à effet de serre
- 90 % des émissions de NOx



70 % des consommations d'énergie, 51 % des GES et 48 % des Nox, liées à **l'autoroute traversant le territoire**



56 % des actifs travaillant à l'extérieur du territoire, générant d'importants **flux domicile-travail**



Une **variation estivale** du trafic routier importante en direction des plages



Le **bâti, résidentiel et tertiaire**, source importante de consommation d'énergie et un enjeu fort de précarité énergétique.

- 43 % des consommations d'énergie
- 12 % des émissions de gaz à effet de serre
- 48 % des émissions de particules fines 2.5
- 60 % des émissions de COV



Des **résidences principales** prédominantes, dont 71% de **maisons individuelles** et un **parc social** en constante augmentation (10% du parc).



Un parc de logements à **l'ancienneté modérée** avec 70% du parc construit après 1970, **excepté Lunel** où l'on note une part importante des **logements collectifs anciens**.



Des modes de chauffage qui ont beaucoup recouru à **l'électricité et aux énergies fossiles**.



Zoom sur la précarité énergétique

L'ONPE (Observatoire National de la Précarité Énergétique) considère un ménage en situation de précarité énergétique lorsque ses dépenses énergétiques dans son logement sont supérieures à 8% de son revenu et que ces revenus sont parmi les 3 premiers déciles.



29 %

C'est la part des ménages potentiellement en précarité énergétique sur le territoire.



La gestion des **déchets** est la 2^{ème} source d'émissions de gaz à effet de serre, en lien avec la présence de l'unité de valorisation OCREAL sur le territoire.

- L'usine autoconsomme une partie de l'énergie produite
- 33 % des émissions de gaz à effet de serre
- 5 % des émissions de NOx



Rapportées au **volume de déchets effectivement collectés sur le territoire**, les émissions atteignent 18 195 tCO₂e, soit **18%** du total.



Une nécessité de **réduire les volumes de déchets produits**, en lien avec l'engagement de Territoire Econome en Ressources et la tarification incitative portés par le Pays de Lunel.



Des activités **agricoles** dépendantes des évolutions climatiques et à la ressource en eau

- 5 % des consommations d'énergie
- 2 % des émissions de gaz à effet de serre
- 90 % des émissions d'ammoniac (NH₃)



L'épandage d'engrais, les déjections animales et dans une moindre mesure la combustion de carburants, impactent la qualité de l'air.



Les terres agricoles représentent un **puit de carbone** à valoriser. Les flux de séquestrations annuels du territoire proviennent avant tout de la biomasse (6 ktCO₂e) puis du bois utilisé par la construction (1,2 ktCO₂e).



Les activités agricoles participent également à réserver la biodiversité. Elles sont **gardiennes des continuités écologiques**.

CONCLUSION

L'état des lieux **énergétique et climatique** du territoire constitue un premier socle de connaissances pour alimenter la démarche du Plan Climat Air Energie Territorial du Pays de Lunel.

La définition d'une **stratégie** permettant de répondre à ces enjeux constituera la prochaine étape de la démarche. La valorisation des actions déjà mises en œuvre, ainsi que l'identification de nouvelles pistes de réflexions seront ensuite réalisées.

La **participation des partenaires** ainsi que de la **population** contribueront à construire une feuille de route adaptée au territoire.